



Dermatologie buccale

28/01/2025



Action DPC : Formation continue



440 € TTC

Réf. DPC 98902325009



8 h



Effectif max. par session : 200



Dates sessions 2025 :

du 17/02 au 19/03

du 10/03 au 09/04

du 07/04 au 07/05

du 12/05 au 11/06

du 16/06 au 16/07

du 08/09 au 08/10

du 06/10 au 05/11

du 04/11 au 14/12

PUBLIC CONCERNÉ et PRÉREQUIS

Formation à destination des

CHIRURGIENS-DENTISTES EXERÇANT EN FRANCE

soit en libéral, soit en tant que salarié d'un centre de santé dépendant de l'ANDPC, d'un centre hospitalier ou d'un cabinet indépendant.

OMNIPRATICIEN

Aucun prérequis nécessaire

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- ✓ Connaître les facteurs de risque des maladies de la muqueuse buccale et savoir les limiter.
- ✓ Savoir réaliser le diagnostic différentiel des maladies de la muqueuse buccale selon le type de lésion.
- ✓ Connaître et savoir prescrire ou réaliser avec pertinence les examens complémentaires utiles au diagnostic.
- ✓ Savoir proposer une prise en charge adaptée.

INTERVENANTE



Dr Emmanuelle VIGARIOS

Praticien spécialiste des Centres de lutte contre le cancer
Consultation multidisciplinaire des pathologies de la muqueuse buccale
IUCT Oncopole Toulouse

Ancienne Maître de conférences Hospitalo-Universitaire

Docteur d'Université

Diplôme d'Université de dermatologie et vénérologie de la muqueuse Buccale
Qualifiée en médecine bucco-dentaire

RÉSUMÉ

L'étude de la muqueuse buccale est inégalement partagée au sein de la Communauté médicale. Elle se situe à la frontière entre plusieurs spécialités qui en revendiquent plus ou moins la compétence.

Pour le dermatologue, la muqueuse buccale est le prolongement de la peau et certaines de ces anomalies entrent dans le cadre d'affections cutanées ; pour l'ORL, elle est une voie d'accès à son périmètre de compétences propres. Pour le chirurgien maxillo-facial, le stomatologue, le spécialiste en chirurgie orale et le chirurgien-dentiste, la muqueuse buccale fait partie du champ d'activité quotidien.

Par sa connaissance des tissus endobuccaux, des matériaux de réhabilitation, de la physiologie orale notamment, le chirurgien-dentiste, spécialiste ou non, a toute sa légitimité dans la prise en charge diagnostique a minima des anomalies de la muqueuse buccale. Celle-ci peut être en effet le siège de lésions dermatologiques très diverses. Qu'il s'agisse de variations physiologiques, de lésions pathologiques isolées, de manifestations de maladies auto-immunes ou systémiques, le clinicien doit toujours rattacher l'anomalie individualisée à une cause. Pour ce faire, il doit adopter une méthode rigoureuse qui débute par un examen clinique minutieux afin de recueillir des informations utiles à l'élaboration du diagnostic.

L'objectif de cette formation est d'aider le praticien à s'orienter face à différents tableaux cliniques illustrés organisés en six modules (ulcérations, lésions blanches, troubles pigmentaires, accroissements gingivaux, anomalies vasculaires et anomalies des lèvres).

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES UTILISÉS

- Cas cliniques
- Diaporamas commentés (vidéos)
- 2 questionnaires d'évaluation
- Forum d'échange avec la formatrice
- Références bibliographiques
- Fiches de synthèse

MODALITÉS D'ÉVALUATION

À l'issue de la formation



La comparaison des résultats du questionnaire initial avec ceux du questionnaire final permet aux participants de mesurer l'acquisition de leurs nouvelles connaissances. Les participants sont également invités à répondre à une enquête de satisfaction et à laisser leurs commentaires.

MODALITÉS DE VALIDATION



La formation est validée lorsque le participant l'a suivie dans sa globalité.



Les attestations de fin de formation sont déposées, après clôture de la formation, dans les espaces personnels ADF des participants ayant terminé leur formation.

DÉROULÉ DE LA FORMATION

Introduction et présentation – 5 min

Questionnaire initial d'évaluation des connaissances – 15 min

**Module 1 :
Ulcération de la muqueuse buccale – 120 min**

À la fin de ce module les participants seront capables de :

- diagnostiquer une ulcération de la muqueuse buccale
- établir le diagnostic étiologique d'une ulcération
- évoquer les diagnostics différentiels selon le type d'ulcération.

**Module 2 :
Lésions blanches de la muqueuse buccale – 90 min**

À la fin de ce module les participants seront capables de :

- poser le diagnostic étiologique d'une lésion blanche de la muqueuse buccale
- évoquer les diagnostics différentiels selon le type de lésion blanche
- prescrire les différents examens complémentaires à réaliser
- proposer une thérapeutique.

**Module 3 :
Troubles de la pigmentation et tumeurs pigmentaires de la muqueuse buccale – 70 min**

À la fin de ce module les participants seront capables de :

- définir l'étiologie d'une pigmentation muqueuse
- évoquer les diagnostics différentiels d'une pigmentation selon sa présentation clinique
- prescrire les différents examens complémentaires à réaliser.

**Module 4 :
Les accroissements gingivaux – 70 min**

À la fin de ce module les participants seront capables de :

- définir l'étiologie d'un accroissement gingival
- prescrire les examens complémentaires utiles à l'établissement du diagnostic
- proposer une thérapeutique.

**Module 5 :
Affections des lèvres – 30 min**

À la fin de ce module les participants seront capables de :

- poser le diagnostic positif de chéilite
- évoquer les diagnostics différentiels de chéilite
- évoquer les différents examens complémentaires utiles au diagnostic
- proposer une thérapeutique

**Module 6 :
Tumeurs et malformations vasculaires de la muqueuse buccale – 30 min**

À la fin de ce module les participants seront capables de :

- différencier les malformations vasculaires des tumeurs vasculaires
- différencier les différents types de malformations vasculaires entre elles
- prescrire les examens complémentaires utiles au diagnostic
- évoquer les différentes thérapeutiques possibles.

Questionnaire final d'évaluation des connaissances – 20 min

Conclusion – 20 min

Fiches de synthèse et références bibliographiques à télécharger.

Questionnaire d'évaluation

Retours des participants sur la formation

MODALITÉS PRATIQUES



Durée : 8 heures

à suivre à son rythme et à compléter avant la date de fin de session.

FRAIS D'INSCRIPTION

440 € TTC



Inscription

en ligne uniquement, sur www.adfdpc.fr
A partir du 03/01/2025



Accessibilité

Vous avez des besoins spécifiques qui nécessitent une adaptation de nos services sur les plans pédagogiques, matériel, technique ou humain ? Nous vous invitons à contacter par mail notre service accessibilité accessibilite@adf.asso.fr

Contact



contact@adfdpc-formation.fr



01.58.22.17.20

PRISE EN CHARGE



Les **CHIRURGIENS-DENTISTES LIBÉRAUX** (installés ou remplaçants thésés) et/ou **SALARIÉS DE CENTRES DE SANTÉ CONVENTIONNÉS, EXERÇANT EN FRANCE** (métropole et DOM) sont éligibles à une **prise en charge par l'ANDPC de 264 €** (versés à ADFDPC-Formation au titre des frais pédagogiques) lorsqu'ils remplissent les conditions suivantes :

- ✓ disposer du nombre d'heures nécessaires dans son forfait DPC (à consulter sur agencedpc.fr)
- ✓ être inscrit à la formation auprès d'ADFDPC-Formation.
- ✓ être inscrit à la formation auprès de l'ANDPC.
- ✓ suivre la formation dans son intégralité.
- ✓ remplir à l'issue de la formation l'attestation sur l'honneur de participation.

Après sa formation, le praticien **percevra une indemnisation de 176 € versée par l'ANDPC** sur son compte. **ADFDPC Formation prélèvera l'équivalent de ce montant sur la carte bancaire enregistrée** lors de l'inscription, au titre de ses frais d'organisation.



Pour les **SALARIÉS HOSPITALIERS**, la demande de prise en charge se fait auprès de l'organisme paritaire agréé.